



VILLE DE
DUCLAIR

**NOUVEAUTÉ
RENTÉE 21/22**

Comment inscrire mon enfant au car



Duclair.fr



J'inscris mon enfant étape par étape

De même que pour l'inscription à la cantine, connectez-vous au portail **BL Enfance** pour réserver le transport scolaire.

- Saisissez l'adresse : **https://portail.berger-levrault.fr/8437/accueil** sur votre navigateur puis renseignez vos identifiants et cliquez sur «se connecter»
- Effectuez ensuite la même démarche que celle de la réservation des repas et **suivez les étapes 1 à 4**
- Vous arrivez à **l'étape 5** et cette fenêtre apparaît, il ne vous reste plus qu'à suivre les consignes ci-dessous pour réserver le transport scolaire de votre (vos) enfant(s) :

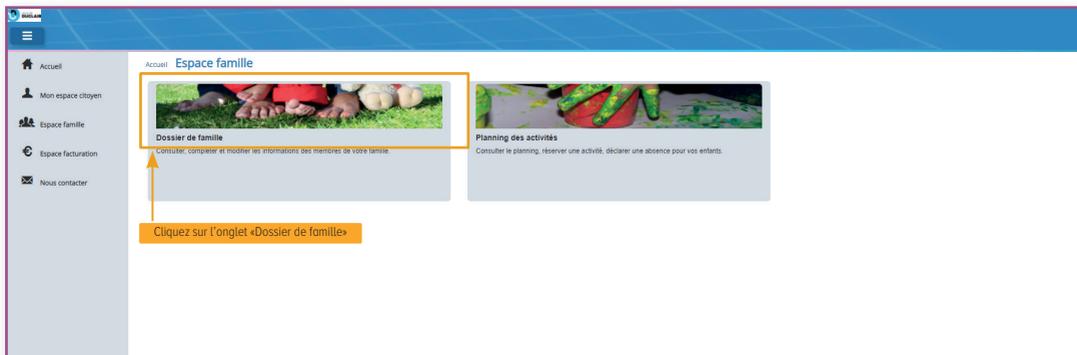
The screenshot shows a web form titled 'Réservation d'activité' with the following fields and annotations:

- Enfants:** A dropdown menu with a black arrow icon. Annotation: 'Cliquez sur la flèche noire pour sélectionner le(s) nom(s) de votre (vos) enfant(s)'
- Activité:** A dropdown menu with 'Transport scolaire' selected. Annotation: 'Sélectionnez l'activité «transport scolaire»'
- De:** A date field set to '22/01/2021'. Annotation: 'Cliquez sur une des flèches pour accéder au calendrier et choisir la période à laquelle vous souhaitez inscrire votre enfant : trimestre, semestre ou année'
- Atq:** A calendar grid with checkboxes for days. Annotations: 'Cochez les jours auxquels votre enfant prendra le transport scolaire' and 'Cliquez sur «demander»' pointing to the 'Demander' button.

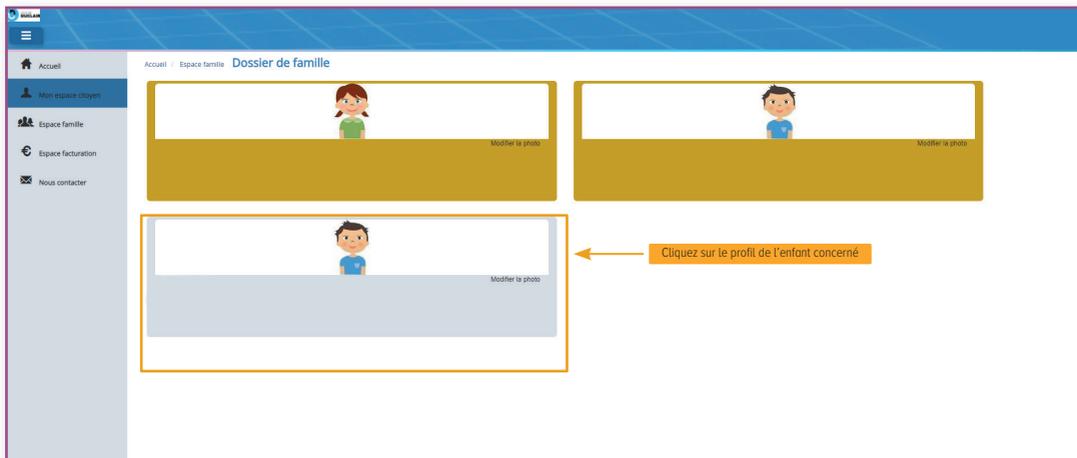
- Une fois cette étape terminée, procédez ainsi pour tous vos enfants scolarisés au sein du groupe scolaire André Malraux.
- Vos demandes de réservations seront ensuite envoyées au services des affaires scolaires, qui après vérification, validera votre demande.
- Les réservations pour le transport scolaire ne sont pas bloqués pendant 15 jours et peuvent ainsi être modifiées à tout moment.

Pour que votre enfant puisse emprunter le transport scolaire, les autorisations parentales sont indispensables.

- Rendez-vous dans votre espace famille, puis cliquez sur l'onglet «Dossier de famille»



- La fenêtre suivante apparaît. Renseignez les personnes autorisées à récupérer votre enfant au car en cliquant sur le profil de votre enfant (pour tous vos enfants concernés par le transport scolaire).



- Vous êtes redirigé vers cette la page suivante.
- Pour renseigner le(s) nom(s) de la (des) personne(s) autorisée(s) à récupérer votre (vos) enfant(s), cliquez sur «ajouter un adulte» :

- En cliquant sur l'onglet «ajouter un adulte», la fenêtre suivante s'ouvre :
- Saisissez les informations concernant les personnes autorisées à récupérer votre enfant.
- Puis cliquez sur «ajouter».
- Compléter une fiche par personne.

- Vous revenez sur la page précédente et cliquez sur l'onglet «soumettre la modification» pour valider votre demande :